



MAIRIE, PRATIQUE

/ Nouvelle carte d'identité : plus petite, plus pratique

Publié le 01 juillet 2021

Depuis la mi-juin, tout usager qui renouvelle sa carte nationale d'identité (CNI) bénéficie d'un nouveau modèle. Plus pratique car plus petite (de la taille d'une carte bancaire), cette nouvelle pièce d'identité, valable 10 ans, possède de nombreux atouts : une sécurité renforcée par puce pour lutter contre la fraude documentaire et faciliter le passage aux frontières au sein de l'Union européenne ou encore un format inclusif pour les personnes malvoyantes. La procédure pour son obtention reste inchangée : il faut que l'ancien modèle soit perdu, volé ou arrivé à expiration. Et pas d'inquiétude avec votre ancienne carte, elle reste utilisable jusqu'à la fin de sa validité.



Retrouvez par ici [toutes les informations pour obtenir ou renouveler une carte d'identité](#). N'hésitez pas à anticiper votre renouvellement. Actuellement (été 2021), les délais sont de plusieurs semaines.



Conservation de fresques marines

GuipTad : rejoignez l'équipe de bénévoles !



≡ RETOUR À LA LISTE